

Formation incendie Équipier de Première Intervention (EPI)

Formation permettant d'acquérir un premier niveau de connaissance dans la conduite à tenir face à un incendie

LA FORMATION

Objectif(s)

Dispenser à plusieurs agents une formation sur la démarche coordonnée d'intervention et de lutte contre l'incendie. Leur apporter les compétences visant à leur permettre de renforcer l'action des témoins du début de l'incendie avec les moyens d'intervention disponibles sur place, de se coordonner avec d'autres équipiers, de guider les secours extérieurs et de faire un rapport de la situation.

- Maîtriser les fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie
- Maîtriser et appliquer les consignes de sécurité
- Informer les occupants sur les conduites à tenir en cas d'alarme, de feu
- Pouvoir intervenir pour combattre un début d'incendie avec les moyens appropriés.

Contenu

4 thèmes seront abordés lors de cette formation :

Le feu :

- Les causes d'incendie.
- La combustion, le triangle du feu.
- La propagation.
- Les classes de feu : A, B, C, D.
- Les feux d'origine électrique. L'extinction.

Les moyens de première intervention :

- Les extincteurs
 - *- Classification et désignation
 - *- Inscription et renseignements
 - *- Couleurs
 - *- Précautions d'implantation
 - *- Caractéristiques d'utilisation
 - *- Manipulation pour votre sécurité
- Les robinets d'incendie armé (R.I.A.)
 - *- Préambule
 - *- Présentation
 - *- Généralités
 - *- Emplacements
 - *- Alimentation
 - *- Pression
 - *- Description d'un R.I.A.
 - *- Manipulation

La sécurité incendie dans votre établissement :

- Inventaire des mesures de prévention mises en place dans l'établissement.
- Consignes générales d'incendie.
- Attitudes à adopter en cas de début d'incendie.

Intervention sur feux réels :

- Extinction des 3 classes de feux (solides, liquide, gazeux).

- *- Utilisation des différents types d'extincteurs (eau pulvérisée, poudres, CO2)
- *- Utilisation du Robinet d'Incendie Armé (R.I.A.).

Résultat(s) attendu(s) et modalité(s) d'évaluation

Attestation de fin de formation

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation formative en cours de cursus.

Intervenant(s)

Formateurs Professionnels d'Adultes spécialisés

Organisme responsable

GRETA 58

LP Jean Rostand, 9 Boulevard Saint-Exupéry , 58000 NEVERS

Siret : 19580050300037 - N° d'activité : 2658P000958

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État (Circ. n°2006-10 du 16.3.06 -BOT n°20016-4 du 30.4.06-)

www.bourgogne-greta.fr

INFO(S) +

Suite(s) de parcours / Equivalence(s) / Passerelle(s)

Possibilité de poursuite en intégrant un parcours validé par le SSIAP 1

NEVERS

Formation en présentiel

Lieu de la formation



GRETA 58 - Antenne de Nevers
9 boulevard Saint-Exupéry
58000 NEVERS

Durées

- Durée indicative : 1 Jour(s)
- Durée totale : 7 h (dont 7 h en centre)

Public(s) (H/F)

Tout public

Prérequis / Condition(s) spécifique(s)

- Sans niveau spécifique
- Aucun prérequis complémentaire

Effectif

De 4 à 12

Modalité(s) de formation

Personnalisation de parcours possible

- En centre
- Pédagogie adaptée aux personnes en situation de handicap

Personnes en situation de handicap, prenez contact avec le référent handicap de la structure en amont pour une étude préalable des possibilités d'adaptation des modalités en fonction de vos besoins spécifiques et particuliers.

Moyen(s) et modalité(s) pédagogique(s)

- Document pédagogique
- Etude de cas
- Travaux pratiques

Modalités d'accès

- Admission sans disposition particulière

Coût de la prestation

Coût total max. : 857.00 € TTC

Organisme non assujéti à la TVA

Prix du module - tarif groupe

Organisme formateur

GRETA 58
LP Jean Rostand, 9 Boulevard Saint-Exupéry 58000 NEVERS
Siret : 19580050300037

Contact(s)

Laurence BARBIER - Assistante de direction - Assistante de formation
Tél. : 03 86 59 74 37 - laurence.barbier@ac-dijon.fr

Référent handicap

Michel COULON - Tél. : 03 86 59 74 40 - michel.coulon@ac-dijon.fr

Prochaine(s) date(s)

Du 01/08/2025 au 31/07/2026

Entrées/sorties à dates fixes

Dates d'inscription

Du 05/05/2025 au 30/07/2026

Cette formation est organisée en intra, à la demande. Après validation du besoin et des modalités d'intervention, le délai de mise en place est généralement compris entre 2 et 6 semaines, en fonction des disponibilités du formateur et de l'entreprise.